

JUIN 2026

La Vie Saclasiennne

Journal municipal de Saclas

Numéro 348



Saclas

Mairie de Saclas - 19, rue de la Mairie - 91690 SACLAS

Tél. : 01 69 58 88 00 - contact@mairie-saclas.fr

www.mairie-saclas.fr

Retrouvez les actualités sur Facebook



• ÉDITO •



Fabrice JAOUEN
Maire de Saclas

Chères Saclasiennes, chers saclasiens

En premier lieu, je souhaite vous faire part d'une excellente nouvelle : **le Docteur Benjamin BACCUS**, que nous avons recruté en qualité de médecin généraliste, salarié par la commune, **est désormais installé**. Après une longue attente de plusieurs semaines, semée d'embûches administratives, l'Agence Régionale de Santé a donné son accord et autorisé son exercice. Grâce à notre pugnacité et notre engagement sans faille, nous pouvons aujourd'hui, nous satisfaire d'offrir aux Saclasiens une offre de soins élargie. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de ce médecin via Doctolib.

Je souhaite adresser un profond remerciement à Agnès Gravis et toute son équipe de bénévoles, qui ont réalisé une grande opération de ramassage de débris sur le territoire de la commune. Cette initiative citoyenne, reproduite d'année en année, mérite toute notre reconnaissance. Elle contribue à embellir et protéger notre environnement, Bravo à eux !

La commémoration du 8 mai 1945 a été un moment de rassemblement républicain émouvant. Entouré des élus, des pompiers, des militaires, des anciens combattants,

des porte-drapeaux et de nombreux Saclasiens, j'ai rappelé l'importance de ce devoir de mémoire et de souvenir. Nos enfants accompagnés de leurs enseignants ont entonné une Marseillaise. Merci à tous pour votre présence.

Le conseil municipal réuni le 29 mars a adopté les budgets 2026, nous y reviendrons en détail sur le prochain numéro de la vie Saclasienne.

Accompagnés d'un cabinet d'architecte, nous avons relancé les études sur l'aménagement du bâtiment qui jouxte la mairie. De nouvelles idées ont émergé et nous reviendrons vers vous rapidement pour vous les présenter.

Nos agents des services techniques ont terminé les petits travaux de rénovation de la bibliothèque, réalisés entièrement en interne.

Juin s'annonce riche en animation, marche d'initiation, fête de la pêche, fête des écoles, de quoi divertir les petits et les plus grands.

Bien Sincèrement.

LES PERMANENCES de l'équipe municipale, à la mairie SUR RENDEZ-VOUS



Danielle PÉCHIN
1^{ère} adjointe déléguée
aux affaires sociales,
CCAS, écoles, culture
et animation



Mélocy MONTEIRO
Conseillère déléguée
aux affaires sociales
et associations

AFFAIRES SOCIALES

- Des personnes en situation de handicap (information sur les droits et les aides existantes)
- Des familles en difficulté : expression des difficultés (financières, sociales, éducatives), écoute, conseils et orientation vers les services compétents

Mme MONTEIRO vous accueille sur rendez-vous à la mairie. La permanence a pour objectif de vous informer sur vos droits, de vous orienter vers les établissements adaptés à votre situation, ainsi que d'étudier les demandes d'aide financière. La mairie s'engage à ce que l'ensemble des échanges soit traité de manière strictement confidentielle.

Contact : melocy.monteiro@mairie-saclas.fr

Le CCAS est un acteur de proximité qui intervient pour aider, accompagner et protéger les personnes les plus vulnérables au sein de la commune. Il met en œuvre la politique sociale de la commune. Le CCAS intervient auprès :

- Des personnes seules ou en couple en difficulté financière
- Des personnes âgées (maintien à domicile : aide-ménagère, portage de repas, accès aux maisons de retraite)



Sylvie BRUNET
Conseillère déléguée
au logement

LOGEMENTS SOCIAUX

Accompagne les habitants dans leurs démarches liées au logement. Ses missions portent notamment sur l'attribution des logements, avec un accueil du public organisé sur rendez-vous afin

de garantir une écoute attentive et un accompagnement adapté à chaque situation.

Les échanges se déroulent dans un cadre strictement confidentiel, qu'il s'agisse d'une demande de logement, d'un dossier en lien avec le bailleur social Logial ou encore d'une situation d'insalubrité dans le parc privé.

Dans ce cadre, Mme Brunet joue un rôle de facilitatrice entre les demandeurs et le propriétaire, afin de favoriser le dialogue et de rechercher les solutions les plus appropriées.

Contact : sylvie.brunet@mairie-saclas.fr

Le procès-verbal précédent est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du Maire : néant

Désignation des délégués aux syndicats de commune

- Syndicat Intercommunal du Transport Sud Essonne
Titulaire : Myriam REBUT -
Suppléant : Laurent DUPONT
- Syndicat Intercommunal de l'Energie du Grand Etampois (SIEGE)
Titulaire : Dominique ABAUTRET -
Suppléant : Didier PECHIN
- Syndicat Intercommunal des 4 Rivières et des Portes de la Beauce (S.I.4.R.P.B.)
Titulaires : Fabrice JAOUEN et
Danielle PECHIN
Suppléants : Michaël COATES et
Myriam REBUT

Vote : 19 voix pour l'ensemble

Création et désignation des membres à la commission communale des finances

- Le Maire est président de droit de la commission.
- Sont désignés à l'unanimité en tant que membres de ladite commission :
Titulaires : Julie DUPERRON - Danielle PECHIN - Laurent DUPONT - Xavier DOUSSOT-COCHET
- Suppléants : Dominique ABAUTRET - Thierry KUMMEL - Frédéric GAUCHER - Romuald AUMONT

Désignation des membres de la C.A.O. commission d'appel d'offres

Ont été proclamés par 19 voix membres de la Commission d'Appel d'Offres

- Titulaires : Julie DUPERRON - Dominique ABAUTRET - Thierry KUMMEL
- Suppléants : Meghann BARBARAY - Laurent DUPONT - Frédéric GAUCHER

Désignation des membres à la commission de contrôle des listes electorales

- Marianne DORVAL - Sylvie BRUNET - Didier PECHIN - Romuald AUMONT - Xavier DOUSSOT-COCHET

Vote : unanimité

Désignation des membres au C.C.A.S.

- LISTE N°1 (5 élus) : Danielle PECHIN - Sylvie BRUNET - Mélocy MONTEIRO - Marianne DORVAL - Clémentine CHEF
- LISTE N°2 (1 élu) : Romuald AUMONT
- Sont nommés parmi les personnes non élues : Josiane MARTY - Stéphanie SALON - Dany RAYMOND - Sylvie TEXIER - Jacqueline PINON - Lionel DEBELLE

Désignation des membres à la caisse des écoles

- Représentant le Préfet (courrier de proposition) : Meghann BARBARAY.
- Pour siéger au Conseil d'Administration : Danielle PECHIN et Clémentine CHEF.

M. le Maire proposera au Conseil d'Administration la candidature de Julie DUPERRON, du directeur de l'école élémentaire Xavier BRODIEZ et de la Directrice de l'école Maternelle Laure PENOT.

Vote : unanimité

Fixation des crédits affectés à la formation des élus

Adopte à l'unanimité une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 4 % des indemnités de fonction des élus consacrée chaque année à la formation, les organismes de formations doivent être agréés.

Formation des élus : approbation du règlement intérieur

Il décline en trois grands points les dispositions générales avec

rappel du droit à la formation, les modalités pour bénéficier du droit à la formation et les modifications du règlement intérieur pouvant être demandé sur proposition du maire ou d'un tiers des membres en exercice de l'assemblée délibérante.

Vote : unanimité

Tableau des emplois et des effectifs : Cadre d'emploi des Adjoint Administratifs Territoriaux

Filière Administrative : création à l'unanimité d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe titulaire d'une durée hebdomadaire de 35 h (35/35èmes) permettant ainsi le recrutement d'un agent au sein du service financier

Annulation de la délibération 2017-02-013 du 28/02/2017 relative aux frais d'écolage

Considérant la nécessité de revoir les modalités d'application des frais d'écolage afin de permettre une appréciation plus souple des situations individuelles ; annule à l'unanimité cette délibération relative à la fixation des frais d'écolage qui a été votée en 2017.

Approbation du Rapport de la CLECT

Approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT réunie le 26 février 2026 pour évaluer le coût des charges transférées à la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne, du fait des transferts des recettes liées à la compétence petite enfance et régularisations ponctuelles 2025 relatives à la compétence Eaux pluviales urbaines

Cession parcelle AD n°423

Décide à l'unanimité d'annuler la délibération 2025-05-001 du 13 octobre 2025 préalablement établie au nom de M. Sourceau - D'approuver la cession de la parcelle cadastrée section AD n°423, d'une superficie de 670 m², située Sente Travers au profit de la SCI « Le Lys Royal » sise 2-4 place du Petit Marché 91150 ÉTAMPES ; De fixer le prix de vente à 40 000 € ;

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20h52



L'équipe municipale

FEU D'ARTIFICE

à Saclas

Rendez-vous le

11 juillet

LE GRAND FEU D'ARTIFICE DE SACLAS APPROCHE !

Retenez bien la date : le samedi 11 juillet, Saclas s'illuminera à l'occasion de son grand feu d'artifice annuel !

Comme chaque année, ce rendez-vous festif promet

de réunir petits et grands pour une soirée conviviale, placée sous le signe de la bonne humeur et du partage. En famille ou entre amis, venez profiter d'un moment chaleureux sous les étoiles et admirer un spectacle haut en couleur.

Animations, ambiance festive et émerveillement seront au

rendez-vous pour célébrer ensemble l'été à Saclas.

Le programme complet de la soirée (animations, horaires, lieux...) sera dévoilé dans le prochain numéro du journal municipal.

À suivre... et à noter dès maintenant dans vos agendas !

Journée d'accueil des nouveaux Maires organisée par le Département



À l'occasion de la journée d'accueil des nouveaux maires organisée par le Département de l'Essonne, **194 maires élus** en mars dernier étaient réunis le 5 mai à la Scène nationale de l'Essonne, à Évry-Courcouronnes.

Cette journée spéciale, voulue par François DUROVRAY, Président du Département de l'Essonne, a permis de souhaiter la bienvenue aux 55 nouveaux maires élus, mais également aux 139 maires renouvelés dans leurs fonctions.

Parmi eux, **Fabrice JAOUEN**, nouveau Maire de Saclas, était présent accompagné de plusieurs adjoints de la commune.

À cette occasion, **Yves GAUCHER** a reçu la médaille des anciens Maires, en reconnaissance de son engagement et de son investissement au service des habitants de Saclas durant ses années de mandat.

Une distinction symbolique et chaleureuse qui a suscité beaucoup d'émotion et rappelé l'importance de l'engagement des élus locaux au service de leur territoire.



Commémoration à Saclas du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

À l'occasion de la cérémonie, de nombreuses personnes se sont rassemblées à Saclas autour du monument aux morts pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

En présence des élus, des enfants de l'école élémentaire et de leurs enseignants, d'une délégation de militaires, des sapeurs-pompiers ainsi que de nombreux habitants, cette cérémonie empreinte de solennité et de recueillement a rappelé l'importance du devoir de mémoire.

Fabrice JAOUEN, Maire de Saclas, a

ouvert la cérémonie par un discours marqué par la mémoire et la gratitude, avant que Michaël COATES, Adjoint au Maire délégué aux associations et à la transition écologique, ne procède à la lecture du message officiel du ministère.

Les gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts, en hommage aux disparus et à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France.

L'un des moments émouvants de cette commémoration est l'interprétation de La Marseillaise par les enfants de l'école élémentaire, sous

le regard bienveillant de M. Brodiez, Directeur de l'établissement. Par leur présence et leur engagement, les jeunes générations ont rappelé combien la transmission de la mémoire demeure essentielle.

La cérémonie s'est achevée dans un moment de convivialité et de partage autour du verre de l'amitié organisé à la salle des fêtes.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur contribution à cet hommage collectif et émouvant.

Fermeture estivale de la bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale sera fermée pendant la période estivale, du 6 juillet au 31 août inclus.

La réouverture est prévue le mardi 1^{er} septembre.

Afin de limiter les désagréments pour les adhérents durant cette fermeture, une mesure exceptionnelle sera mise en place pendant tout le mois de juin : chaque lecteur pourra emprunter jusqu'à 10 ouvrages par carte, au lieu des 5 habituels.

Les ouvrages empruntés dans le cadre de cette opération pourront être conservés tout l'été et devront être restitués uniquement à la réouverture de la bibliothèque en septembre.



Vous souhaitez transmettre une information concernant la vie du village pour la **publication d'un article dans le journal municipal** ?

Contactez Myriam REBUT, adjointe déléguée à l'information et à la communication, afin de partager vos actualités, événements ou initiatives locales :

myriam.rebut@mairie-saclas.fr

La Vie Saclasiennne - Journal municipal de la ville de Saclas

• Directeur de la publication et de la rédaction : Fabrice JAOUEN • Conception graphique, rédaction et réalisation : Myriam REBUT • Coordination : Valentine PIOGER, Danielle PÉCHIN • Distribution : les Services Techniques municipaux

RAMASSAGE D'ORDURES À SACLAS : 18 bénévoles unis pour un environnement plus propre

Samedi 9 mai, sous un soleil radieux, 18 bénévoles ont sillonné les routes et les parcs de Saclas pour ramasser les déchets abandonnés. Une initiative citoyenne qui rappelle l'importance de préserver notre cadre de vie, mais aussi les incivilités persistantes qui menacent la beauté de notre commune.

Armés de gants, de sacs-poubelle et d'une détermination sans faille, les bénévoles ont passé plusieurs heures à nettoyer les bords de routes, les chemins et les espaces verts. Une remorque complète de déchets a été collectée : emballages plastiques, canettes, mégots, mais aussi des déchets plus encombrants comme des dépôts sauvages de déchets de chantier.

Sans ces bénévoles, ces déchets seraient restés des mois, voire des années, à polluer nos

paysages et à menacer la faune locale.

Malgré les nombreuses poubelles et les points de collecte à disposition, certains continuent de jeter leurs déchets par terre, par paresse ou par mépris.

Face à ce constat, chacun peut agir à son échelle. L'application Veille Nature Essonne est un outil simple et efficace pour signaler les dépôts sauvages en quelques clics. Disponible sur smartphone, cette application permet de géolocaliser les déchets abandonnés et d'alerter les services compétents pour un ramassage rapide. Il suffit de télécharger l'application sur Google Play ou App Store.

Un grand merci aux bénévoles sans qui cette journée de ramassage n'aurait pas été possible.

Agnès Gravis



ESPACES DISPONIBLES AU RURAPÔLE DE SACLAS, HÔTEL D'ENTREPRISES DE L'AGGLO

La Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne (CAESE), vous informe de la disponibilité de 2 bureaux, tous situés à l'étage et sans accès PMR :

- **1 BUREAU de 51m²** : Loyer mensuel : 198,48€ HT/HC + 50€ de charges mensuelles
- **1 ATELIER de 66 m²** : Loyer mensuel : 362,69€ HT/HC + 40€ de charges mensuelles

Les annonces avec photos des locaux sont disponibles sur le site de la CAESE : www.caese.fr/entreprendre/simplanter/bourse-de-limmobilier/annonces-immobilieres

Plus d'info ?

Contactez le service Développement Économique et de l'Emploi de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne :

☎ : 06 38 14 96 72 - ✉ : deveco@caese.fr



un projet de Rénovation Énergétique ?

L'agglomération vous accompagne

Une conseillère France Rénov est à votre écoute lors de **permanences physiques à Saclas, les jeudis de 13h45 à 16h45** à la Maison France Services (Mairie - 13 rue de la Mairie)

Conseils gratuits et neutres sur rendez-vous

Prise de RDV au 01 64 98 11 79 ou par ici




permanences physiques 2026

4 et 18 juin





Les méfaits des mégots de cigarette et des déchets abandonnés, sur la nature

Chaque année, des milliards de mégots de cigarette et une quantité immense de déchets sont jetés dans la nature ou sur la voie publique. Ces gestes, souvent banalisés, ont pourtant des conséquences graves et durables sur les écosystèmes, la faune et la qualité des sols et des eaux.

Les mégots : de petits déchets aux grands impacts

Le mégot de cigarette est l'un des déchets les plus courants au monde. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'est pas biodégradable. Il contient notamment du plastique (acétate de cellulose) et peut mettre plusieurs années à se décomposer. Mais le problème principal vient de sa toxicité. Un seul mégot peut contenir des substances dangereuses comme la nicotine, le plomb, l'arsenic ou encore des hydrocarbures. Lorsqu'il est jeté au sol ou dans un caniveau, la pluie peut les transporter vers les rivières et les océans.

On estime qu'un seul mégot peut contaminer plusieurs centaines de litres d'eau. Cela a des effets directs sur la vie aquatique : poissons, micro-organismes et plantes marines sont affectés par ces produits toxiques.

Les mégots et les déchets abandonnés peuvent sembler insignifiants pris individuellement, mais leur accumulation représente une menace sérieuse pour la nature.

Protéger l'environnement est l'affaire de tous. Pensez-y !

• LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX •

Les services techniques municipaux poursuivent leurs interventions afin d'améliorer le cadre de vie et la sécurité de tous les habitants.

Au cours des dernières semaines, **une campagne de rebouchage des nids-de-poule** a été menée sur plusieurs secteurs de la commune afin d'assurer un meilleur confort de circulation et préserver l'état de la voirie.

Par ailleurs, **deux nouvelles places de stationnement dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR)** ont été créées sur le parking de l'école. Cet aménagement vise à faciliter l'accès à l'établissement et à renforcer l'accessibilité pour tous les usagers.

Les équipes techniques restent mobilisées au quotidien pour répondre aux besoins de la commune et améliorer les équipements municipaux.



BRUITS DE VOISINAGE : VIVONS BIEN ENSEMBLE !

Avec l'arrivée des beaux jours, les jardins reprennent vie et les projets extérieurs se multiplient. Tonte de pelouse, bricolage, travaux d'aménagement ou entretien des espaces verts, font naturellement partie du quotidien de cette saison.

Si ces activités sont nécessaires et appréciées, elles peuvent aussi devenir une source de gêne pour le voisinage lorsqu'elles sont réalisées à des horaires inadaptés ou de façon trop répétée. Afin de préserver la tranquillité et la qualité de vie de chacun, la commune rappelle l'importance du respect des règles de bon voisinage.

Un peu de civisme et d'attention permet souvent d'éviter les tensions et de favoriser une cohabitation harmonieuse.

Quels sont les horaires autorisés ?

Conformément à l'arrêté municipal n°31/13 du 22 avril 2013, l'utilisation d'appareils ou d'équipements bruyants tels que les tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, bétonnières, débroussailluses ou tout autre matériel similaire est autorisée uniquement aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables : de 8h à 19h**
- **Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **Le dimanche et les jours fériés : de 10h30 à 12h30**

Quelques gestes simples contribuent au bien-être de tous :

Respecter les horaires autorisés pour les travaux et activités bruyantes ;
Informers ses voisins en cas d'intervention exceptionnelle susceptible de générer du bruit ;
Limiter autant que possible la durée et la fréquence des nuisances sonores.

Parce que bien vivre ensemble repose aussi sur de petites attentions du quotidien, chacun peut contribuer à préserver la tranquillité et la convivialité de notre cadre de vie.

Le respect du voisin, c'est aussi une marque de bonne entente et de vivre-ensemble.



PERMANENCE À SACLAS

Les permanences de la Croix-Rouge à Saclas se déroulent chaque 2^e lundi du mois de 10h à 11h30 en mairie. Les bénévoles assurent une distribution de denrées pour certaines familles dans le besoin.

**Prochaine permanence,
le lundi 8 juin 2026**

Renseignements en mairie : 01 69 58 88 00



PERMANENCE À SACLAS

Les permanences des Restaurants du Cœur se déroulent le lundi, de 13h30 à 15h, à la salle communale (située près des pompiers),

**Prochaines permanences,
les 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juin 2026**

DÉJEUNER DES AÎNÉS

Chaque mercredi, le CCAS de Saclas organise un déjeuner convivial. **Le repas est accessible aux séniors de 60 ans et plus.** Ouvert aux habitants de Saclas et des communes voisines, cet événement intergénérationnel accueille aussi les petits-enfants. Pour 5,50 €, il offre un moment chaleureux de partage et de simplicité, avec une participation en constante augmentation.

**Prochains déjeuners, les mercredis :
3, 10, 17, 24 juin 2026**

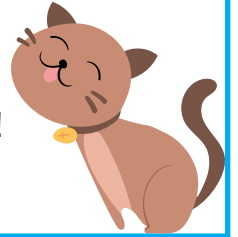


Renseignements et réservation à l'accueil
de la mairie ou au 01 69 58 88 00

LE COIN DES PETITES ANNONCES

RECHERCHE SERVICES

Vous êtes fiable, soigneux/se et adorez les chats ? Contactez-moi pour des gardes régulières (1 dizaine de jours par mois) de mes 2 amours de minettes sur Saclas !
Tél. : 06 38 53 88 21



Offre d'emploi - Intervenant(e) spécialisé(e)

L'association "Cocon de l'Espoir" recherche un intervenant spécialisé pour ses accueils de journées répit et de loisirs.

Missions :

- Encadrer et accompagner les jeunes lors de journées d'accueil
- Proposer et animer des activités ludiques, éducatives et adaptées
- Organiser et accompagner lors des sorties extérieures
- Favoriser le bien-être, l'autonomie et l'inclusion des jeunes accompagnés

Profil recherché :

- Connaissances dans le domaine du handicap (indispensable)
- Une expérience ou des connaissances du public TSA (Trouble du Spectre de L'autisme) sont fortement appréciées
- Motivation pour apprendre, se former et évoluer dans ce domaine
- Sens de l'écoute, patience et bienveillance
- Capacité d'adaptation et esprit d'initiative

Conditions

- Statut : Micro-entrepreneur
- Temps de travail: 1 journée par semaine (7h), avec possibilité d'évolution vers 2 journées hebdomadaires
- Rémunération : à définir selon profil - statut micro entrepreneur

Lieux du poste : Saclas et villes alentours

Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre Le Cocon de l'Espoir, c'est participer à un projet humain et engagé, centré sur l'accompagnement bienveillant et le développement de chacun.

Merci d'envoyer votre CV et une courte présentation par mail :
cocondesespoir@gmail.com - Contact : 06.20.75.77.13

Sortie au château de Chenonceau - Mardi 16 juin 2026

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saclas a le plaisir de vous proposer une magnifique sortie culturelle au Château de Chenonceau, prévue le mardi 16 juin 2026.

Une journée placée sous le signe de la découverte, de l'histoire et de la convivialité, dans l'un des plus beaux châteaux de la Vallée de la Loire.

**Sortie réservée aux aînés,
à partir de 60 ans**

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 7h30 : **départ en autocar** depuis le parking de la mairie de Saclas
- 9h15 : arrivée au château et **visite guidée** avec audiophone (durée environ 2 heures)
- 12h00 : **déjeuner au restaurant L'Orangerie, situé dans le parc du château**
- Après-midi : **visite libre** des jardins et du parc jusqu'à 16h
- Retour à Saclas vers 18h30 au parking de la mairie

Inscriptions

Les réservations se font à l'accueil de la mairie jusqu'au 29 mai 2026.

Tarifs

- Tarif Saclasiens (prioritaires) : 79 €
- Tarif hors commune : 85 €

Le nombre de places étant limité, il est conseillé de s'inscrire rapidement afin de profiter pleinement de cette belle journée culturelle et conviviale.





Michaël COATES
Adjoint délégué aux associations et à la transition écologique

Subventions associatives : les dossiers sont à retourner avant le 15 juin

Michaël COATES, adjoint délégué aux associations et à la transition écologique, rappelle aux responsables associatifs de la commune que la campagne de demandes de subventions est actuellement en cours.

Les associations souhaitant bénéficier d'un soutien financier municipal pour leurs projets, leurs activités ou leur fonctionnement annuel sont invitées à compléter leur dossier de demande de subvention et à le transmettre avant la date limite fixée au 15 juin.

Les dossiers déposés permettront à la municipalité d'étudier les besoins des associations et d'accompagner au mieux les initiatives qui participent au dynamisme de la vie locale.

Michaël COATES souligne l'importance du tissu associatif dans la commune :

« Les associations jouent un rôle essentiel dans le lien social, l'animation et les actions du village. Il est important que chaque structure puisse déposer son dossier dans les délais afin que les demandes puissent être examinées dans les meilleures conditions. »

Les associations sont donc invitées à anticiper leurs démarches administratives et à vérifier que leur dossier est complet avant envoi. **Tout dossier transmis après le 15 juin pourrait ne pas être pris en compte lors de l'attribution des subventions.**

Pour toute information complémentaire ou accompagnement dans la constitution des dossiers : michael.coates@mairie-saclas.fr



Association AMAP "Les Paniers de Saclas" : soutenir une agriculture locale et responsable

maintien d'exploitations à taille humaine tout en permettant aux habitants d'accéder à des produits frais, de saison et cultivés dans le respect de l'environnement.

Nouveauté 2026 : des paniers de légumes disponibles !

À partir de cette année, l'association propose des paniers hebdomadaires composés de produits issus des Jardins de la Marette, producteur situé à Guillerval, spécialisé dans les légumes et œufs biologiques.

Chaque panier comprend :

- 7 à 8 légumes par semaine
- Des aromates
- Des produits de saison
- Des légumes bio récoltés le jour même

Une formule hebdomadaire est proposée sur 47 semaines par an, garantissant régularité et fraîcheur.

Deux formats sont disponibles :

- Panier 2 personnes : 11,80 €
- Panier 4 personnes : 23,60 €

Un tarif particulièrement avantageux, représentant environ 25 % d'économie par rapport aux prix pratiqués en magasin bio

Les distributions se déroulent chaque mardi soir de 18h à 19h, au Rurapole

6 avenue Jean Jaurès
91690 Saclas

Pour tout renseignement : contact@jardinsdelamarette.com



Dans un contexte où l'alimentation locale, la qualité des produits et le soutien aux producteurs deviennent des enjeux majeurs, l'association AMAP Les Paniers de Saclas agit concrètement pour préserver et développer une agriculture de proximité.

L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) a pour mission de favoriser l'existence et la continuité des fermes locales dans une démarche d'agriculture durable. En créant un lien direct entre producteurs et consommateurs, elle participe au



Fête de la pêche à Saclas Dimanche 7 juin 2026 9h/12h - 14h/17h

Dans la Juine et l'étang
Initiation pêche « truite, écrevisse »

Réservé aux mineurs encadrés par les bénévoles

- Accueil entre le plan d'eau et la Juine.
- Prêt des cannes, lignes, appâts, balances à écrevisse.
- Démonstration pêche : carpe, mouche, canne à gardon.

Buvette « viennoiserie, café, boissons »

BELLE AFFLUENCE À LA BRADERIE DU LIVRE D'OCCASION



photos M. Morzsa

Merci aux 300 visiteurs qui se sont relayés sur la braderie du livre d'occasion du 10 mai dernier. Ils ont permis à l'association Salioclitae de récupérer des fonds, pour le spectacle du 5 juin qu'elle organise, au profit des élèves des classes maternelles et élémentaires de Saclas.

Outre les livres à petit prix, les visiteurs ont pu apprécier les délicieuses crêpes maison et boissons, proposées par les bénévoles de l'association UES (association pour les écoliers de Saclas).

Une belle collaboration entre les deux associations, dans la bonne humeur, qui continuera au fil des animations de notre village et plus particulièrement pour la prochaine braderie prévue en novembre.

GALA DE DANSE

Briller avec
AS en DANSE

20 juin 2026

Ouverture des portes 20h
Début de gala 20h30

Buvette
sur place

Rendez-vous au gymnase de SACLAS
Nous vous attendons nombreux !



SACLAS



Samedi 6 Juin 2026

13^{ème} Marche Dînatoire

Organisée par le club A.d.o.s de Saclas

Départ entre 18h30 et 19h00, Stade Georges Garnery rue de la libération, pour un parcours de 11.5 Kms en 5 étapes.

Renseignements au 06 87 88 94 43 ou 06 24 26 36 44

Gym Loisir des 3 Rivières : une sortie conviviale et une nouveauté à la rentrée

Sous un magnifique soleil, l'association "Gym Loisirs Les 3 Rivières" a organisé une **sortie vélorail** en direction d'Étampes le 9 mai dernier. Cette journée a rencontré un véritable succès puisque plus d'une trentaine de personnes y ont participé.

Pour beaucoup, cette expérience en vélorail était une première. Après l'effort, le réconfort : un goûter offert par l'association attendait les participants à leur retour, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Par ailleurs, l'association proposera dès la rentrée une nouvelle activité :

le yoga sur chaise, accessible à tous. Pour obtenir davantage d'informations, rendez-vous au Forum des associations le 5 septembre sur notre stand. Au plaisir de vous y rencontrer !





L'Union pour les Écoliers de Saclas, la mairie et les parents d'élèves vous attendent nombreux pour fêter ensemble la fin de l'année scolaire. Au programme : jeux et animations pour les grands et les petits suivi d'un pot de l'amitié.

KERMESSE DES ÉCOLIERS DE SACLAS : RENDEZ-VOUS LE 13 JUIN !

L'association Union pour les Écoliers de Saclas, en partenariat avec la Mairie de Saclas, donne rendez-vous aux enfants et à leurs familles pour la grande kermesse des écoliers, qui se tiendra le samedi 13 juin, de 10h à 12h, au stade Georges Garnery.

Au programme de cette matinée festive : jeux et animations pour tous avec notamment chamboule-tout, pêche aux canards, maquillage, barbe à papa et bien d'autres surprises. Un moment convivial placé sous le signe de la bonne humeur et du partage, pour célébrer ensemble la fin de l'année scolaire.

Appel aux bénévoles

Afin de faire de cette kermesse une belle réussite, les organisateurs recherchent également des bénévoles pour participer à l'installation, à l'organisation et à l'animation des différents stands.

Vous souhaitez donner un coup de main ? Contactez l'association à l'adresse suivante : contact@uesaclas.fr

Venez nombreux pour partager ce moment festif avec les écoliers de Saclas !

À Saclas, il y a des associations qui font vivre le village... et il y a l'association Okinawa Karaté Essonne Sud, qui se distingue par son engagement, son professionnalisme et surtout par les valeurs humaines qu'elle transmet à toutes les générations.

Depuis plusieurs années, ce club de karaté ne cesse de grandir et d'attirer de nouveaux adhérents grâce à une équipe passionnée et investie. Ici, le karaté n'est pas réservé à une élite : chacun y trouve sa place, quel que soit son âge ou son niveau.

Les plus jeunes peuvent découvrir les arts martiaux dès l'âge de 4 ans avec des cours adaptés aux tout-petits de 4 à 6 ans.

Les enfants de 6 à 14 ans bénéficient eux aussi d'un accompagnement pédagogique sérieux, mêlant discipline, respect, maîtrise de soi et dépassement personnel.

Les adolescents ne sont pas oubliés, avec des entraînements pensés pour leur permettre de progresser techniquement tout en gagnant confiance en eux.

Mais l'association Okinawa Karaté Essonne Sud va encore plus loin. Elle propose également des **cours de self-défense féminine accessibles de 15 à 77 ans**, preuve que le club souhaite avant tout rendre la pratique accessible à toutes et à tous.

Et ce qui fait véritablement la force de ce club, c'est aussi la qualité exceptionnelle de son encadrement. Car il est assez rare, pour une association locale, de pouvoir compter sur **des professeurs aussi qualifiés** : des enseignants titulaires de Diplôme d'Animateur Fédéral ou de Diplôme d'Instructeur fédéral 2^{ème} Dan et 1^{ère} Dan, et même 6^{ème} Dan DEJEPS transmettent leur savoir avec passion et rigueur.

À la tête de cette belle aventure humaine, Sébastien Taillard, Président de l'association, peut être fier du chemin parcouru et du dynamisme de son club.

Et récemment, le club a vécu un moment particulièrement émouvant et inspirant. **Marie-Jo, assistante et trésorière du club, a obtenu sa ceinture noire... à 71 ans !** Une performance remarquable qui force l'admiration.

Par son courage, sa persévérance et sa détermination, elle démontre que l'âge n'est jamais une limite lorsqu'on pratique avec passion.

À 71 ans, Marie-Jo ne baisse ni sa garde, ni sa motivation ! Son parcours est un magnifique exemple pour tous les adhérents du club, des plus petits aux plus expérimentés.

Un immense bravo à elle, ainsi qu'à toute l'équipe d'Okinawa Karaté Essonne Sud qui continue de faire rayonner les belles valeurs du sport à Saclas.



Marie-Jo, ceinture noire



DU NOUVEAU À LA PHARMACIE DE LA JUINE : DES SERVICES INNOVANTS AU CŒUR DE SACLAS

La pharmacie de la Juine, située à Saclas, évolue pour mieux répondre aux besoins du quotidien. Soucieuse d'offrir un service toujours plus accessible et adapté aux rythmes de vie actuels, l'équipe met désormais à disposition deux nouveaux dispositifs pratiques : un distributeur automatique de produits de santé et un système de casiers sécurisés (« Locker »), accessibles 24h/24 et 7j/7.

Un distributeur automatique disponible à toute heure

Installé récemment, le distributeur permet d'accéder à des produits de santé de première intention à tout moment, même en dehors des horaires d'ouverture de la pharmacie. Il constitue une solution rapide pour répondre à des besoins simples du quotidien, avant un éventuel conseil pharmaceutique ou une consultation médicale.

Ce service est accessible 24h/24 et 7j/7. Il accepte les règlements par carte bancaire ainsi qu'en espèces (billets et pièces), afin de rester utilisable par tous.

Un Locker pour récupérer ses commandes en toute liberté

Autre nouveauté : le Locker, un système de casiers sécurisés pensé pour faciliter la récupération

de commandes, notamment pour les personnes ne pouvant pas se déplacer aux heures d'ouverture.

Là encore, le service est accessible 24h/24 et 7j/7, avec un paiement possible par carte bancaire ou en espèces (billets et pièces) directement sur place.

Son fonctionnement est simple et pratique :

Pour les produits sans ordonnance :

Il suffit de passer commande (par exemple : une boîte d'antalgique 1000 mg, de la vitamine C et un dentifrice pour un total de 10 €, sans frais supplémentaires). La commande est ensuite déposée dans un casier. Le client reçoit un SMS avec un code personnel lui permettant d'ouvrir le Locker après règlement.

Pour les ordonnances :

Le patient peut déposer dans la boîte aux lettres de la pharmacie son ordonnance accompagnée de sa carte Vitale, de sa mutuelle et de ses coordonnées. Il lui suffit ensuite de prévenir l'équipe par téléphone ou par mail. Une fois la commande préparée, elle est placée dans un casier sécurisé. Si un règlement est nécessaire, celui-ci s'effectue au moment de l'ouverture du Locker.



Un service moderne, pensé pour les habitants

Avec ces nouvelles installations, la pharmacie de la Juine affirme sa volonté de s'adapter aux évolutions des modes de vie et de proposer des solutions concrètes aux habitants de Saclas et des environs.

Ces dispositifs ont un objectif simple : rendre service, offrir plus de flexibilité et garantir un accès facilité aux produits de santé essentiels.

Parce que se moderniser, c'est aussi assurer sa présence dans la durée, la pharmacie s'inscrit pleinement dans une démarche de proximité, d'innovation et de service au public.



À Saclas, **Jennifer RADUREAU** vous invite à découvrir l'univers **CHOGAN**, une marque qui séduit de plus en plus d'adeptes grâce à la qualité et à la diversité de ses produits.

La marque travaille en exclusivité avec FragWorld, parfumeur installé à Grasse depuis plus de 250 ans, reconnu comme l'un des pionniers de la grande parfumerie française. Les fragrances proposées s'inspirent d'associations olfactives de références reconnues, avec des créations destinées aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Au-delà des parfums, CHOGAN propose également une large gamme de produits du quotidien : maquillage, soins du corps, produits d'entretien pour la maison et même des produits de nettoyage spécialement conçus pour nos amis les chiens.

Les ventes se réalisent en direct ou lors de réunions à domicile, avec un cadeau réservé à l'hôtesse. Les commandes peuvent être livrées directement à domicile ou envoyées par voie postale.

Curieux d'en savoir plus ? Scannez le QR code présent sur cet article pour découvrir l'ensemble du catalogue.

Pour tout renseignement ou commande, vous pouvez également contacter Jennifer au 06 51 61 50 21 ou par mail : jenny22@live.fr

CATALOGUES
Scannez-moi !



GC GARAGE CHAMLEY
Mécanique Carrosserie Peinture

1, Place de Grenet
91690 SACLAS
Tél.: 01 69 78 00 20
Fax: 01 83 71 82 25
Mail: garagechamley@gmail.com
Site web: www.garagechamley.fr

L'île de Beauté
INSTITUT DE BEAUTÉ

1, PLACE DE L'ÉGLISE - 91690 SACLAS
TÉL. 06 04 67 40 67

Histoire d'1 Fleur
Artisan Fleuriste

2 bis, rue Joliot Curie - 91690 SACLAS
Tél. 01 75 28 18 07 • histoired1fleur91@gmail.com

ESP AUTOMOBILES

PORT: 06 81 84 75 77 FIXE: 01 64 95 22 27
NUNO.ESPINHO@ESPAUTOMOBILES.FR

ESP AUTOMOBILES

VENTE VEHICULE NEUF ET OCCASION

REPRISE-ACHAT-GARANTIE-FINANCEMENT

4 RUE DU BUISSON RONDEAU 91650 BREUILLET
WWW.ESPAUTOMOBILES.FR

AUX PETITS LARDONS
Artisan Charcutier
Laurent Sourceau

2 RUE JEAN MOULIN - 91690 SACLAS
TÉL : 01 64 95 60 47 - FAX : 01 60 80 91 31

PULVÉRISATION PAR DRONE ET PERCHE

TOITURES - PANNEAUX SOLAIRES MURS TERRASSES

Efficacité: Produits adaptés et performants
Sécurité: Aucun échafaudage
Élimine durablement: mousses, algues, lichens, champignons et dépôts verts.
Action longue durée garantie.

Contact : Bruno TOUSSARD
Tél.: 06 09 02 42 51

CENTRE AUTO DIFFUSION

Ventes de véhicules neufs et d'occasions
Réparations mécaniques et entretien toutes marques

10 rue du 19 Mars 1962 - 91690 SACLAS
Tél. : 01 60 80 99 97 - 06 37 65 42 32
E-mail : centreautodiffusion@yahoo.fr
www.centreautodiffusion.fr

AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

Le coup de tête
Salon de coiffure
Isabelle Catherine Sabine

1 Place de l'ÉGLISE
91690 SACLAS
01 64 95 61 47

LES TAXIS SCHERRENS
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1998

TAXIS CONVENTIONNÉS TOUTES CAISSES

TAXI

Vincent : 06 08 93 75 99
Valérie : 07 68 68 07 47
Bureau : 01 64 95 68 49

AD PAYSAGE

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
ÉLAGAGE - ABATTAGE

DE SOUSA Adrien
06 47 14 17 66
Ads.paysage@gmail.com
SACLAS (91690)

AMS Plomberie

Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Ramonage

44, rue de Jubert - 91260 ST-CYR-LA-RIVIÈRE
06 83 85 53 15 - 01 60 80 15 51
ams.plomberie.91@gmail.com

SLV Fermetures

Mary Villeriot
Technico - Commerciale
Port : 06 50 61 27 18

- Pergola - Solisystème...
- Portails, clôtures...
- Portes...
- Fenêtres, Volets...
- Automatismes...
- Portes de garages...

Messagerie: Mary.slvfermetures@outlook.fr
6 Bis Avenue Jean Jaures 91690 SACLAS
Site Internet : slv-fermetures.fr
Tel : 09 81 99 39 40

BOUCHERIE DE SACLAS

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

2 Place de Grenet, 91690 Saclas
01 69 95 29 48

Retrouvez toutes nos promotions sur : @boucheriedesaclas

FLYPC
Votre solution informatique

Professionnels & Particuliers
contact@flypc.fr / www.flypc.fr

06 85 34 89 38 01 83 62 95 90

VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE
SAUVEGARDE - TELEPHONE IP - SITE INTERNET

16, rue de la Mairie - 91690 Saclas

CDS NUISIBLES

07 57 17 45 91
CDS Nuisibles
Saclas 91690
cd.nuisibles@gmail.com

- DÉRATISATION & DEPIGEONNAGE
- DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES, FRELONS & CHENILLES PROCESSIONNAIRES
- DÉSINFECTION & DÉSINSECTISATION
- DÉMOUSSAGE DE TOITURE

Agréé CERTISTUCIDE

- Peinture (intérieur/extérieur).
- Revêtement murs, sols dont parquets.
- Faïence, carrelage,
- Pose de plaques de plâtre, isolation et travaux induits.
- Montage de meubles et étagères.

06 86 78 70 13

Agencement C.LOUIN

Christophe LOUIN
7 rue de Pont à Chat
91690 GUILLERVAL
agencementc.louin@gmail.com

cimm
immobilier

Consultez mes annonces

Matthieu MARTIGNOLE
Agent commercial

Les métiers de l'immobilier vous intéressent ? Parlons-en !

06 13 93 46 42
matthieu.martignole@cimm.com
matthieu-martignole.cimm.com

Achetez et vendez en toute sérénité !

El - Matthieu MARTIGNOLE - RSAC 497 882 961 - Evry

L'histoire sans faim

Librairie salon de thé

6, rue Joliot Curie
91690 Saclas
histoiresansfaim.saclas@gmail.com

L'Histoire sans faim - Saclas
histoire.sans.faim.saclas

BRASSERIE MOREL
Fabrication de bière artisanale

6 bis avenue Jean-Jaurès
91690 Saclas
www.brasserie-morel.fr
brasseriemorel@gmail.com
0616740608

Les contacts et permanences utiles

■ PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Nathalie DA CONCEICAO CARVALHO, Députée de l'Essonne, reçoit le premier mercredi du mois, à partir de 9h.
Renseignements et prise de rendez-vous au 01.69.89.03.66.

■ COMMISSAIRES DE JUSTICE

Pour les permanences, contactez la Maison de Justice et du Droit, 1, rue du Coq - 91150 ÉTAMPES - Tél. : 01.69.92.11.70

■ ORDRE DES AVOCATS – Barreau de l'Essonne :

La liste des avocats inscrits au Barreau de l'Essonne est consultable en mairie et sur Internet : www.avocats91.com.
Palais de Justice, 9, rue des Mazières - 91012 Évry cedex
Maison de l'avocat, 11, rue des Mazières - 91000 ÉVRY
Téléphone: 01 60 77 55 51

■ **CHAMBRE DES NOTAIRES** Les consultations de 15 minutes maximum, destinées aux Essonniens, sont gratuites, anonymes et sur rendez-vous. **Permanence le mardi 2 juin**, au 14, rue des Douze Apôtres - 91000 Évry - Tél. : 01.60.78.01.27

■ **MAISON DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUD ESSONNE** sur rendez-vous : Services sociaux, voirie, ...
55, Promenade des Prés à Étampes. Tél. : 01.69.16.14.25

■ **URGENCES MÉDICALES** SAMU 15 - POMPIERS 18

■ **CHIRURGIEN-DENTISTE** Docteur Nadia ABARQI -
1, boulevard Legrand - 91690 Saclas
cabinet.dentaire.saclas@gmail.com ou sur Doctolib

■ **PÉDICURE/PODOLOGUE** Mme Élodie GAMBART -
2, avenue Jean-Jaurès - 91690 Saclas Tél. : 07 68 79 63 00

■ **RÉFLEXOLOGUE** Mme Élodie GAMBART - 2, avenue Jean-Jaurès - 91690 Saclas Tél. : 07 68 79 63 00

MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE LA SACLASIENNE 4, avenue Jean Jaurès - 91690 SACLAS

■ MÉDECINE GÉNÉRALE SUR RENDEZ-VOUS

- Docteur Nathalie MARTINAGE, lundi, mardi et mercredi au 01 85 61 00 55 et sur Doctolib.
- Docteur Pierre-Edouard SCHOM, du mardi au vendredi sur Doctolib (05 55 11 36 21 pour les urgences des patients déclarés médecin traitant)
- Docteur Benjamin BACCUS, sur Doctolib

■ SPÉCIALISTES SUR RENDEZ-VOUS

- Mme Magali RUMOR, Psychologue Psychothérapeute 06.88.99.08.76
- Mme Claire HINTERMEYER, Psychologue 06.99.36.94.07 et sur doctolib.fr - Lundi, mercredi, jeudi
- Mme Caroline POPOTTE, Infirmière en Pratique Avancée (I.P.A) : 07.49.70.41.37
- Mme Camille LECLERC, Ostéopathe, 06.12.19.45.98 et sur doctolib.fr, lundi et vendredi
- Mme Perrine RÉPÉCAUD, diététicienne 07.56.86.87.90
- Mme Émilie VEBER, Sage-femme 06.20.28.20.25 et sur Keldoc.com
- Mme Anne-Sophie MASSI, Danse Mouvement Thérapeute 07.82.63.05.53

■ INFIRMIÈRES D.E. / SOINS A DOMICILE

Permanences tous les jours de 8h30 à 9h et de 18h à 18h30. Dimanche et jours fériés sur rendez-vous 01.78.65.33.66

■ **PHARMACIE DE LA JUINE** Mme Mélanie FLEUREAU -
2, bis avenue Jean Jaurès - 91690 Saclas.
Tél. : 01 64 95 60 58

Pharmacie de garde : 32 37 ou le site www.3237.fr

■ **ADMR les 7 Arches** : Association de services à domicile et portage de repas 01.64.91.11.84 / 06.33.68.58.66

■ **SSIAD Trois Rivières** : Service de Soins Infirmiers à Domicile 6 rue Jean Jaurès 91690 Saclas - Tél. : 01.60.80.99.67

■ **SEDRE** Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes
Collectes : emballages, papiers, journaux : le vendredi - Les ordures ménagères le mardi. Sortir le bac la veille au soir.
Collectes encombrants sur rendez-vous : 01 64 56 77 03
Renseignements : 01 64 94 56 21 - www.sedre91.fr

■ **ENEDIS** Dépannage électricité : 09 726 750 91 (appel non surtaxé)

■ **GrDF** (www.grdf.fr) Dépannage 24h/24 – 7 jours/7. Une odeur de gaz, un manque de gaz... Contactez ce numéro unique qui figure sur les factures : N° vert 0800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

■ **VÉOLIA** Pour tout problème concernant le réseau d'eau, 7/7 j et 24/24 h au 0969 360 400 (prix d'un appel local).
Rencontre d'un conseiller sur rendez-vous obligatoire au 0969 360 400 (prix d'un appel local).

■ **SUEZ** Pour tout problème concernant l'assainissement : information, du lundi au vendredi 8h à 19h, le samedi de 8h à 13h au 09 77 40 84 08 ; en cas d'urgence : 09 77 40 11 42

■ **MESSES À SACLAS** : les messes ont lieu à Saclas, les mercredis à 11h, avec le Père Claude TSHEFU HYUTE.

■ **BIBLIOTHÈQUE DE SACLAS** ouverte : le mercredi de 10h à 12h - Le vendredi de 16h30 à 18h30 - Le samedi de 10h à 12h. Accès gratuit

■ **LA POSTE** 4 rue Joliot Curie - 91690 SACLAS
Ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h (bureau fermé le lundi et dimanche).

■ **ÉCO-CENTRE (déchetterie)** rue de la Gare - 91690 Saclas - contact@siredom.com - Tél. : 01.69.74.23.50
De septembre à juin : lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h15 et 13h à 17h - Dimanche et jours fériés : 9h à 12h
Du 1^{er} juillet au 31 août : lundi, jeudi, vendredi et samedi : 8h à 14h30 - Dimanche et jours fériés : de 8h à 12h
Zone de réemploi du vendredi au dimanche. *Mise à disposition de compost selon le stock. Conteneur destiné aux textiles.*

■ **DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES ET FRELONS**
BUZZ BUSTERS 06 30 77 34 24 - contact@buzzbusters.fr

■ **COMMUNAUTÉ DE BRIGADE D'ANGERVILLE**
Horaires d'accueil hors urgence : 8h/12h et 14h/19h
Dimanche et jours fériés : 9h/12h et 15h/18h
Sites d'accueil (sauf sur convocation)
Le Mérévillois : 01 64 95 00 14 (mercredi et vendredi)
Angerville : 01.64.95.20.22 - Urgence 17 toute la semaine

■ AIDE AUX VICTIMES

- Violences enfants : 119 (ou sur le site allo119.gouv.fr)
- Violences conjugales : 3919 (ou site arretonslesviolences.gouv.fr)
- Agression, vol, cambriolage, violences physiques, sexuelles, harcèlements, cyber malveillances, accidents, catastrophes naturelles, ... Composez le 116 006



LES PERMANENCES FRANCE SERVICES SACLAS pour faciliter vos démarches administratives

LES PERMANENCES AVRIL 2026

■ **Maison de Justice et du Droit**, conseils, informations, aide aux démarches. Permanences à Saclas le **jeudi 18 juin** de 9h à 12h. Tél. : 01.69.58.88.00.

En dehors de cette permanence vous pouvez contacter la MJD 1, rue du Coq 91150 ÉTAMPES qui vous orientera - Tél. : 01.69.92.11.70

■ **Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)** point conseil budget. Prendre rendez-vous à l'accueil France Services à la mairie (sur demande) - Tél. : 01.69.58.88.00

■ Conseiller **France RENOV**, accueil physique en Mairie. Permanences les **jeudis 4 et 18 juin** de 13h30 à 16h30. Prise de rendez-vous au 01.64.98.11.79

■ **Direction Départementale des Finances Publiques (impôts)**, accueil en visio le **vendredi 5 juin** de 9h à 12h. Prendre rendez-vous via votre espace personnel impots.gouv.fr

■ **Mission Locale** une aide vers l'emploi et l'autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans. Permanences un mercredi sur deux, de 13h30 à 17h, à la mairie de Saclas. Prochaines permanences les **mercredis 10 et 24 juin**. Prendre rendez-vous sur votre espace personnel.

■ **Caisse d'Allocation Familiale (CAF)** en visioconférence le **jeudi 25 juin** de 14h15 à 15h45, créneaux de 15 minutes par personne (7 créneaux possibles). Prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.

■ **Ateliers numériques** tous les jeudis, de 14h à 15h. Ateliers gratuits et accessibles à tous. Inscriptions en mairie.

LIBRE EXPRESSION

Chers Concitoyens,

Le Renouveau de Saclas a demandé à 3 reprises auprès de Monsieur le Maire, une corbeille à courrier pour ceux et celles désirant nous écrire, celle-ci a été refusée à chaque fois. QUEL MEPRIS pour l'opposition et nos Concitoyens. Une boîte mail sera mise à votre disposition dès maintenant

Le-Renouveau-de-saclas@gmail.com pour toutes suggestions et questions

Que fait la Mairie pour assurer l'élagage des arbres et le retrait des souches dangereuses, et non sécurisées, avant l'irréparable

Énorme merci aux enfants de CM1 et CM2, ainsi qu'à leurs professeurs, pour cette MAGNIFIQUE MARSEILLAISE, s'en oublier nos Pompiers et Militaires lors de la Commémoration du 8 Mai 1945

Nous avons aussi le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau Médecin M Baccus sur Saclas, vous pouvez dès maintenant et déjà prendre rdv auprès de la Mairie

Le Renouveau

La tribune publiée dans ce journal est transmise par l'équipe de la minorité municipale et relève de sa seule responsabilité ; la mairie ne peut en aucun cas en modifier le contenu.

Joindre les services administratifs de la mairie

Accueil/Salles communales/
Logement 01 69 58 88 00

France services 01 69 58 88 00

État civil 01 69 58 88 00

Urbanisme/Élections,
Affaires militaires 01 69 58 88 04

Comptabilité/Aide sociale/
Cimetière 01 69 58 88 07

Journal municipal/Conseils municipaux/
Associations 01 69 58 88 01

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h -

Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h -

Samedi : de 8h à 12h

contact@mairie-saclas.fr - franceservices@mairie-saclas.fr

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.

ÉCOLE SERGE LEFRANC

14 rue Jean Moulin, 91690 SACLAS

École élémentaire 0910133a@ac-versailles.fr
Tél : 01 64 95 60 77

École maternelle 0911737u@ac-versailles.fr
Tél : 01 64 95 65 56

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ÉTUDE SURVEILLÉE

Gérés par la Communauté d'Agglomération de l'Étampeois Sud Essonne (CAESE).

Renseignements/inscriptions :

Guichet unique - 76, rue Saint Jacques - 91150 Étampes - Tél. : 01 64 59 27 27 - www.caese.fr

L'île aux enfants, rue du stade - 91690 Saclas
Tél. : 01 64 92 12 61 - alsh.saclas@caese.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Gérée par le Syndicat des Quatre Rivières et des Portes de la Beauce (S.I.4.R.P.B).

Renseignements : 06 75 10 35 78



TUTOS

POUR LES ENFANTS

AMUSE-TOI BIEN !



1. PETIT JEU RIGOLO

Retrouve l'intrus dans chaque ligne et entoure-le !



2. MOTS MÊLÉS

Retrouve les mots cachés dans la grille.

S	O	L	E	I	L	B	M
A	R	B	R	E	E	U	P
T	U	L	I	P	E	N	A
P	A	P	I	L	L	O	N
M	A	I	S	O	N	Q	D
C	H	A	T	O	H	R	E

SOLEIL • ARBRE • TULIPE
PAPILLON • MAISON • CHAT

3. COLORIAGE

À toi de colorier ce joli paysage !



4. DEVINETTES

Lis les devinettes et écris tes réponses !



Je suis vert en été,
brun en automne
et je perd mes feuilles.
Qui suis-je ?

.....



Je tombe du ciel
quand les nuages
pleurent.
Qui suis-je ?

.....



Je brille dans le ciel
quand il fait nuit.
Qui suis-je ?

.....

5. DESSINE ICI !

Un endroit que tu aimes dans ta ville ou à la campagne.

